**46ème Session de l’EPU**

**Intervention sur l’EPU de la Slovaquie**

**6 mai 2024**

Mister President,

Albania welcomes the delegation of Slovakia and thanks it for the presentation of its report.

We welcome the ratification by Slovakia of the Optional Protocol to the Convention against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment.

We also welcome Slovakia's adoption, in January 2022, of the National Action Plan for the prevention and elimination of violence against women 2022-2027, and we expect concrete results from this Plan.

We recognize the progress made on the protection of children, in particular through the adoption, in November 2023, of the National Strategy for the protection of children against violence (2023-2029).

For our country, the safety of journalists and freedom of expression is very important. In this context, the creation of a mechanism for monitoring threats against journalists, as well as the Platform for Press Freedom and the Protection of Journalists are to be welcomed.

We encourage the Slovak authorities to increase efforts to ensure better participation and protection of rights defenders and civil society in processes related to the promotion and protection of human rights.

Finally, we welcome Slovakia's efforts to address minority issues, particularly regarding the issue of Roma integration.

In a constructive spirit, Albania recommends:

1. Adopt legislative measures aimed at increasing the safety of journalists and media freedom, including the abolition of the offense of defamation;

2. Support civil society organizations institutionally and financially.

Thank you.

Monsieur le Président,

L'Albanie souhaite la bienvenue à la délégation de la Slovaquie et la remercie pour la présentation de son rapport.

Nous nous félicitons de la ratification par la Slovaquie du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Nous saluons également la Slovaquie de l’adoption, en janvier 2022, du Plan d’action national pour la prévention et l’élimination de la violence à l’égard des femmes 2022-2027, et nous attendons des résultats concrets de ce Plan.

Nous reconnaissons les progrès réalisés sur la protection des enfants, notamment par l’adoption, en novembre 2023, de la Stratégie nationale pour la protection des enfants contre la violence (2023-2029).

Pour notre pays la sécurité des **journalistes** et la liberté d’expression est très importante. Dans ce cadre, la création d'un mécanisme de surveillance des menaces contre les journalistes, ainsi que la Plateforme pour la liberté de la presse et la protection des journalistes sont à saluer.

Nous encourageons les autorités slovaques à multiplier des efforts pour assurer une meilleure participation et une protection des **défenseurs des droits** et de la société civile dans les processus liés à la promotion et la protection des droits de l’homme.

Enfin, nous saluons les efforts déployés par la Slovaquie pour répondre aux questions relatives aux minorités, en particulier en ce qui concerne la question de l'intégration des Roms.

Dans un esprit constructif, l'Albanie recommande :

1. Adopter des mesures législatives visant à accroître la sécurité des journalistes et la liberté des médias, y compris l'abolition du délit de diffamation ;
2. Soutenir institutionnellement et financièrement les organisations de la société civile.

Je vous remercie.